

CONCOURS PHOTO AMATEUR

“Le pont vieux” - Du 6 octobre au 5 novembre 2025

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Tél :

Nombre de photos :

☐ Je déclare être l'auteur de la (des) photo(s) envoyée(s) et céder tout droit d'utilisation et de reproduction à la Ville de Nérac.

☐ Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours photo « Le vieux pont à Nérac, hier et aujourd'hui » disponible sur www.nerac.fr.

Les photographies doivent être accompagnées du bulletin d'inscription dûment rempli et signé ainsi que de l'autorisation parentale d'inscription au concours photo amateur pour les participants mineurs, et envoyé à **communication@ville-nerac.fr** le 5 novembre 2025 au plus tard.

SIGNATURE (précédé de la mention “Lu et approuvé”)